

***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étais(ent) absent(s) excusé(s) : /

Étais(ent) absent(s) : /

Procuration(s) : M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

**N° 95/2025 : CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA VOIRIE DÉFINITIVE DU
LOTISSEMENT « LE PATURAL 1 » ET LA SÉCURISATION DU CARREFOUR RUE
PRINCIPALE / RUE DE LA CHAPPE / RUE DE FLANVILLE**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

- VU le contrat de maîtrise d'œuvre du bureau d'études VRI concernant les études de la voirie définitive des usoirs du lotissement « Le Pâtural » 1, la suppression de l'îlot central route de Flanville et la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du carrefour rue Principale / rue de la Chappe / route de Flanville d'un montant de 7 420,00 € HT ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DIM Lucien, adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** la proposition du bureau d'études VRI concernant le contrat de maîtrise d'œuvre pour les études de la voirie définitive des usoirs du lotissement « Le Pâtural » 1, la suppression de l'îlot central route de Flanville et la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du carrefour rue Principale / rue de la Chappe / route de Flanville pour un montant de **7 420,00 € HT** ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à la réalisation des travaux ;
- **VOTE** les crédits nécessaires à cet effet.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO

